

*Par M. Carvell:*

Q. Maintenant, qui désignerons-nous sous le nom de sous-entrepreneur? Sera-ce C. E. McDonald ou Henry McPhee et McDonald? Ou, en d'autres termes, M. Saint-Laurent, dites-nous quels sont ceux qui ont fait le forage, le sautage et le dragage?—R. *Henry McPhee Company* et la *Pacific Dredging Company*.

Q. Ce sont eux qui ont fait le travail. Pour qui l'ont-ils fait?—R. Ils l'ont fait pour C. E. McDonald.

Q. C'est ce que je croyais?—R. Et finalement pour les principaux entrepreneurs.

*Par M. McKenzie:*

Q. Ne nous avez-vous pas laissé entendre qu'il n'y avait qu'un entrepreneur, le principal entrepreneur et un sous-entrepreneur?—R. Un entrepreneur et un sous-entrepreneur qui adjugea l'entreprise en sous-main.

Q. Il y avait donc trois firmes?

M. CARVELL: Henry McFee et McDonald, qui était le McDonald en question ou un individu quelconque qui était le McDonald des principaux entrepreneurs.

Le TÉMOIN: Non, le McDonell du contrat de Grant, Smith & Co., épelle son nom M-c-D-o-n-n-e-l-l et le second l'épelle M-c-D-o-n-a-l-d.

*Par M. Carvell:*

Q. Alors ce n'est pas la même personne?—R. Non.

Q. Mais il me semble qu'il y a un troisième McDonald. Je ne comprends pas très bien cela.

M. BARNARD: C'est-à-dire Henry, McFee et McDonald.

M. CARVELL: Alors c'est une autre personne.

M. BARNARD: Ce n'est pas la même chose du tout.

M. CARVELL: Il y avait un McDonnell et deux McDonald. Je m'imagine que le troisième McDonald est le même que le premier.

M. BARNARD: Je ne le crois pas.

*Par M. Carvell:*

Q. Qui était l'ingénieur résidant des travaux pour le dragage?—R. M. J. S. Maclachlan avait la direction de tout le travail.

Q. Dites-nous en quoi consistait le travail?—R. Le travail ne consistait qu'en excavations, dans le roc d'abord et ensuite dans la terre.

Q. Je vous demandé de me dire en quoi consistait l'entreprise?—R. Il fallait construire deux quais dont les fondations devaient se composer de maçonnerie en moellons, puis de caissons en béton remplis de gravier, et sur ces caissons on devait construire un mur de soutènement qui porterait la hauteur du quai à 6 pieds au-dessus du niveau de l'eau haute. Les murs de soutènement devaient être placés à 300 pieds de distance l'un de l'autre, et on devait remplir l'espace entre les deux jusqu'au sommet du mur.

Q. Permettez-moi de vous poser une autre question. On devait construire deux quais dans le port de Victoria. Combien cela ferait-il de postes de mouillage?—R. Cela ferait quatre postes de mouillage de 800 pieds de long et un de 1,000 pieds de long.

Q. Et en construisant ces quatre postes de mouillage, il y aura certainement une partie de ces travaux qui serviront lorsque vous construirez de l'autre côté?—R. Oui.

Q. C'était bien le but que l'on s'était proposé?—R. Oui.

Q. Alors il vous a fallu construire des assises ou des fondations pour les postes de mouillage sous les quais ou jetées?—R. Pour les caissons.

Q. Nous les appelons quais dans les Provinces maritimes?—R. Mais dans ce cas les quais consistent en deux lignes de caissons, et l'espace entre ces caissons est rempli.